



SITE DU CLOS DE LA CHÂNETTE

> Ville d'Auxerre

CARACTÉRISTIQUES DU SITE

Vignoble urbain, le Clos de la Chaînette constitue un élément singulier et exceptionnel du paysage d'Auxerre. Cet ensemble qui épouse un vallonement aux pentes douces recouvre un peu plus de quatre hectares ; il est inclus dans l'ensemble immobilier du Centre hospitalier spécialisé de l'Yonne qui en assure l'exploitation et la gestion. Situé en vis-à-vis de l'abbaye Saint-Germain, le clos de la Chaînette est séparé du centre ville par un boulevard qui suit le tracé des anciens remparts. La situation de ce vignoble qui s'est pérennisée au même endroit correspond au premier clos de l'abbaye Saint-Germain qui serait un des plus anciens clos viticoles attesté en France par des documents écrits (V^e siècle). Le vignoble de la Chaînette constitue également le dernier témoin du vignoble de « la Grande Coste » qui s'étendait au nord d'Auxerre au XVIII^e siècle.

SON ENVIRONNEMENT

À proximité immédiate : création du nouvel hôpital, en limite nord-est du vignoble de la Chaînette ; recherche d'une nouvelle affectation pour les bâtiments de l'ancien hôpital. Lien avec le centre ancien et l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre par une passerelle piétonne enjambant le boulevard de la Chaînette ; projet urbain à terme sur l'axe de ce boulevard.

SON ÉVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site :

En temps normal, le site n'est pas ouvert au public, il est cependant parfaitement visible depuis les espaces urbains extérieurs : boulevard et mail planté de la Chaînette, passerelle piétonne et Porte de Paris.

État du site :

Bon état général avec quelques dégradations ponctuelles liées à des aménagements de voirie. Restructuration de la partie centrale et des bâtiments annexes.

RECOMMANDATIONS

Veiller au maintien du site dans sa composition et ses caractéristiques paysagères, en évitant une banalisation des espaces

■ Qualification du site :

- site urbain
- caractéristiques intrinsèques : vignoble urbain

■ Intérêt patrimonial :

site d'intérêt paysager et historique régional

■ Département :

Yonne

■ Commune :

Auxerre

■ Date de protection :

6 janvier 2004

■ Superficie : 5,65 ha

■ Statut de propriété :

Centre Hospitalier Spécialisé de l'Yonne

■ Existence

d'un programme

de gestion : non

■ Autres protections :

Secteur sauvegardé et monuments historiques du centre d'Auxerre, ensemble bâti du vieil hôpital inscrit monument historique ; site classé de la promenade des remparts

■ Znieff : non

■ Natura 2000 : non



